

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'impression :21/05/2025

Date de révision :15/01/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identifiant du produit :>98 % de bis(trifluoro-2,4-pentanedionato)manganèse(II)

Code produit :MN2-TFACA-018

Numéro CAS :20080-72-2

Utilisations pertinentes identifiées de la substance :Recherche et développement scientifiques

Entreprise : Stanford Avancé
: Matériels
23661 Birtcher Dr.
Lake Forest, CA 92630
USA

Téléphone : + 1 (949) 407-8904

Fax : + 1 (949) 812-6690

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence : + 1 (949) 407-8904

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

OSHA Haz Com : CFR 1910.1200 : Toxicité aiguë - Orale [Catégorie 4]

Toxicité aiguë - Cutanée [Catégorie 4]

Toxicité aiguë - Inhalation [Catégorie 4] Mot

d'avertissement : Attention !

Mention(s) de danger : Nocif en cas d'ingestion

Nocif par contact avec la peau

Nocif en cas d'inhalation

Point d'exclamation - GHS07

Pictogramme(s) ou symbole(s) :

Conseil(s) de prudence :

[Prévention] Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation. Porter

Porter des gants et des vêtements de protection. Éviter de respirer les poussières ou les brouillards. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

zone.

[Réponse] En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Rincer la bouche. En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau.

eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'inhalation : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

[Stockage] Aucun

[Élimination] Éliminer le contenu et le récipient conformément aux directives de l'EPA des États-Unis pour la classification et la détermination des déchets dangereux répertoriés dans le 40 CFR 261.3. (Voir la section 13)

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/Mélange : Substance

Composants : Bis(trifluoro-2,4-pentanedionato)manganèse(II)

Pourcentage : >98,0 %(T)

Numéro CAS : 20080-72-2

Poids moléculaire : 361,10 Formule

chimique : C10H8F6MnO4

Synonymes : Trifluoroacétylacéonate de manganèse(II), sel de trifluoroacétylacéonate de manganèse(II)

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Transporter la victime à l'air libre. Pratiquer la respiration artificielle si la victime est en contact avec la peau.

Ne respire pas. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Maintenir la victime au chaud et au calme. Traiter les symptômes et lui prodiguer des soins de soutien. S'assurer que le personnel médical est informé des substances impliquées et prend les précautions nécessaires pour se protéger.

Contact avec la peau : Appelez un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Retirez et isolez les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Traiter les symptômes et les symptômes. S'assurer que le personnel médical est informé des substances en cause et prend les précautions nécessaires pour se protéger.

Contact avec les yeux : Si ce produit chimique entre en contact avec les yeux, rincez immédiatement (irriguez) les yeux avec de grandes quantités d'eau,

Soulever occasionnellement les paupières inférieures et supérieures. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. Transporter la victime à l'air libre. Vérifier si elle porte des lentilles de contact et les retirer. Maintenir la victime au chaud et au calme. Traiter les symptômes et lui prodiguer des soins de soutien. Les effets de l'exposition à la substance peuvent être retardés. S'assurer que le personnel médical est informé de la ou des substances impliquées et prend les précautions nécessaires pour se protéger.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas utiliser de bouche-à-bouche.

Méthode d'assistance respiratoire en cas d'ingestion : pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve unidirectionnelle ou d'un autre appareil respiratoire médical approprié. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ceinture ou ceinture. En cas de vomissement, placer la personne en position latérale de sécurité afin d'éviter que le vomi ne pénètre dans la bouche et la gorge. Rincer la bouche. Maintenir la victime au chaud et au calme. Traiter les symptômes et les soins de soutien. S'assurer que le personnel médical est informé de la ou des substances impliquées et prend les précautions nécessaires pour se protéger.

Symptômes/effets :

Aiguë : Aucune donnée disponible

Différée : Aucune donnée disponible

Soins médicaux immédiats : **AVERTISSEMENT** : Il peut être dangereux pour la personne qui apporte l'aide de pratiquer la respiration bouche-à-bouche, car

La substance inhalée est nocive. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer les premiers soins en fonction de la nature de la blessure. S'assurer que le personnel médical est informé de la ou des substances impliquées et prend les précautions nécessaires pour se protéger.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : produit chimique sec, CO₂, sable, terre, eau pulvérisée ou mousse ordinaire. Consultez les autorités locales d'incendie avant d'utiliser un produit chimique sec.

tenter des opérations de lutte contre l'incendie à grande

échelle. Risques spécifiques liés aux produits chimiques

Produits de combustion dangereux : Ces produits comprennent : Oxydes de carbone Composés halogénés Oxydes métalliques

Autres dangers spécifiques : AVERTISSEMENT : Du gaz HF hautement toxique est produit lors de la combustion.

Précautions particulières pour les pompiers :

Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets directs. Endiguer l'eau d'extinction pour une élimination ultérieure ; ne pas disperser le produit. Les conteneurs peuvent exploser en cas d'incendie.

Échauffement. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque.

Équipement de protection spécial pour les pompiers :

Portez un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARI). Les vêtements de protection des sapeurs-pompiers offrent une protection limitée en cas d'incendie.

UNIQUEMENT ; il peut ne pas être efficace en cas de déversement. Portez les vêtements de protection chimique spécifiquement recommandés par le fabricant. Il peut offrir peu ou pas de protection thermique.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir les personnes à l'écart et en amont du déversement/ de la fuite. Ne pas toucher.

Conteneurs endommagés ou produit déversé, sauf si vous portez des vêtements de protection appropriés (Section 8). Avertir le personnel non indispensable de s'éloigner. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Assurer une ventilation adéquate. Isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel non indispensable et non protégé.

Équipement de protection individuelle : Lunettes de sécurité. Blouse de laboratoire. Respirateur anti-poussière. Assurez-vous d'utiliser un respirateur approuvé par la MSHA/NIOSH ou équivalent. Porter des gants de protection (nitrile).

Procédures d'urgence : Éviter les nuages de poussière. En cas de déversement et/ou de fuite, toujours éteindre toute source d'inflammation, ventiler l'air.

zone et faire preuve de prudence. Ne pas toucher les contenants endommagés ni le produit déversé sans porter les vêtements de protection appropriés. Avertir le personnel de s'éloigner. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou les zones confinées ; endiguer si nécessaire.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, de torches, d'étincelles ou de flammes à proximité immédiate). Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Ventiler la zone. Absorber avec un

Retirer le matériau inerte et déposer le produit déversé dans un récipient approprié. Utiliser des outils propres et anti-étincelles pour récupérer le produit absorbé.

Précautions environnementales :

Tenir à l'écart des locaux d'habitation. Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela est possible en toute sécurité. Le ruissellement des eaux peut causer des dommages environnementaux. Empêcher toute pénétration dans

égouts, sous-sols ou zones confinées ; endiguer si nécessaire.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sans danger : Éviter l'inhalation de vapeurs ou de brouillards. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter le contact avec la peau.

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler les concentrations en suspension dans l'air. Garder le récipient au sec. Manipuler et

Ouvrir le récipient avec précaution. Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et une protection des yeux et du visage. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart de toute source d'inflammation.

Conditions de stockage en toute sécurité : Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter toute fuite. Éviter tout stockage prolongé.

Incompatibilités de stockage : Conserver à l'abri des agents oxydants

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition : Aucune donnée

disponible Contrôles techniques appropriés :

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les concentrations en suspension dans l'air. Une ventilation est généralement requise lors de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit. Douche oculaire

Des fontaines doivent être installées dans les zones où les travailleurs pourraient être exposés à la substance. Respecter les consignes de sécurité en milieu industriel.

Pratiques d'ingénierie et de laboratoire lors de la manipulation de tout produit chimique.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Masque anti-poussière. Porter un respirateur homologué MSHA/NIOSH ou équivalent.

Protection des mains : Gants en nitrile.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Protection de

la peau et du corps : Blouse de laboratoire.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique (20°C) : Solide Forme :

Cristal - Poudre Couleur : Jaune pâle -

Jaune Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation : Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition : Aucune donnée disponible Température

de décomposition : Aucune donnée disponible Densité relative :

Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique : Aucune donnée disponible

Coefficient de partage : Aucune donnée disponible

n-octanol/eau (log Pow)

Point d'éclair : Aucune donnée disponible Inflammabilité

(solide, gaz) : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité

de vapeur : Aucune donnée disponible Viscosité

dynamique : Aucune donnée disponible Taux

d'évaporation : Aucune donnée disponible (acétate de

butyle = 1)

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Limites

d'inflammabilité ou d'explosivité : Aucune donnée disponible Inférieure :

Aucune donnée disponible

Supérieure : Aucune donnée disponible

Solubilité(s) :

Soluble : Méthanol

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non disponible.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions de stockage recommandées. (Voir section 7)

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réactivité dangereuse n'a été signalée.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et la lumière excessives.

Matières incompatibles : Agents oxydants Produits de
décomposition dangereux : Aucune donnée disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :

Aucune donnée disponible

Corrosion/irritation cutanée :

Aucune donnée disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Aucune donnée disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Aucune donnée disponible

Mutagénicité des cellules germinales :

Aucune donnée disponible

Cancérogénicité :

Aucune donnée disponible

CIRC : Aucune donnée disponible NTP : Aucune donnée disponible OSHA : Aucune donnée disponible Toxicité
pour la reproduction :

Aucune donnée disponible

Voies d'exposition : inhalation, contact oculaire, ingestion, contact cutané.

Symptômes liés à l'exposition :

Une surexposition peut entraîner une maladie grave, voire la mort.

Effets potentiels sur la santé :

Aucune information spécifique disponible ; le contact avec la peau et les yeux peut provoquer une irritation. Peut être nocif en cas d'inhalation ou d'ingestion.

Organe(s) cible(s) : Aucune donnée disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Poissons : Aucune donnée disponible

Crustacés : Aucune donnée disponible

Algues : Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible Potentiel

de bioaccumulation (FBC) : Aucune donnée disponible Mobilité

dans le sol : Aucune donnée disponible

Coefficient de partage :

n-octanol/eau (log Pow) Aucune
donnée disponible

Adsorption du sol (Koc) : Aucune donnée disponible

Loi de Henry :

constante (PaM³/mol)

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination du produit : Recycler dans le processus si possible. Il est de la responsabilité du producteur de se conformer aux réglementations fédérales, étatiques et locales.

Règles et réglementations. Il est possible de dissoudre ou de mélanger le produit avec un solvant combustible et de le brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Cette section est destinée à fournir une assistance, mais ne remplace pas ces lois, et le respect de cette section ne garantit pas la conformité réglementaire. Les directives de l'EPA des États-Unis pour l'identification et la liste des déchets dangereux sont répertoriées dans le titre 40 du CFR, partie 261. Le produit ne doit pas pénétrer dans l'environnement, les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Élimination du récipient : Éliminer comme un produit non utilisé. Ne pas réutiliser les récipients vides.

Autres considérations : Respectez toutes les réglementations fédérales, nationales et locales lors de l'élimination de la substance.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (États-Unis) Non dangereux pour le transport.

IATA Non dangereux pour le transport. IMDG Non

dangereux pour le transport.

ARTICLE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA 8b.) :

Ce produit ne figure pas dans l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'EPA. Les mentions suivantes sont requises par le titre 40 CFR 720.36 (C) pour les personnes concernées.

produits non répertoriés dans l'inventaire :

(i) Ces produits sont fournis uniquement pour être utilisés dans la recherche et le développement par ou sous la supervision d'une personne techniquement qualifiée telle que définie dans 40 CFR 720.0 et sec.

(ii) Les risques sanitaires liés à ces produits n'ont pas été entièrement déterminés. Toute information disponible sera fournie sur une fiche de données de sécurité (FDS).

Réglementations fédérales américaines

Substance dangereuse CERCLA et quantité à déclarer : SARA

313 : Non répertorié

SARA 302 : Règlements

d'État non répertoriés

Droit de savoir de l'État

Massachusetts Non répertorié New Jersey

Non répertorié Pennsylvanie Non répertorié

Californie Proposition 65 : Non répertorié

Autres informations

Cote NFPA :

Santé : 2

Inflammabilité : 0

Instabilité : 0

Classification HMIS :

Santé : 2

Inflammabilité : 0

Physique : 0

Inventaires internationaux

Classe de danger SIMDUT : D2A : Matières causant d'autres effets toxiques. (Très toxique)

16. AUTRES INFORMATIONS

Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Les informations ci-dessus sont considérées comme exactes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et s'appliquent au produit, compte tenu des précautions de sécurité appropriées. Elles ne constituent aucune garantie quant aux propriétés du produit. American Elements décline toute responsabilité en cas de dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Voir le verso de la facture ou du bordereau d'expédition pour les conditions générales de vente supplémentaires.